

COMMUNE DE LAPERRIERE-SUR-SAONE
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2012

Compte rendu de la précédente réunion : adopté.

DECISION MODIFICATIVE.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et, à l'unanimité,

- Décide de procéder à des modifications de comptes de la manière suivante pour le budget primitif 2012:

Investissement :

Dépenses cpte 204 : + 1 500,00 €

Dépenses cpte 2131 : -1 500,00 €

Fonctionnement :

Dépenses cpte 6287 : + 20 000,00 €

Dépenses cpte 6411 : + 10 000,00 €

Dépenses cpte 673 : + 300,00 €

Recettes cpte 7022 : + 30 300,00 €

DEMARRAGE DES TRAVAUX DE LA SALLE DES FÊTES.

Démarrage des travaux, le lundi 14 janvier 2012 : Entreprise CÊTRE convoquée à 14h00 sur site, par l'Architecte.

Coût total des travaux : 236 616,00 € TTC

Subvention du Conseil Général : 76 500,00 €

Subvention de l'Etat : attendue 79 136,00 € ?

QUESTIONS DIVERSES:

- * Eclairage public : demander à EDF de calculer l'économie financière réalisée en éteignant l'éclairage publique de 0h à 4h du matin.
- * Demander à Bernard RECEVEUR d'enlever les extincteurs non utilisés dans la salle des fêtes.
- * Date pour les vœux du Maire : à déterminée.

Le Maire,
Jean-Luc SOLLER

Destinataires : MM et Mmes les Conseillers Municipaux.